

**COMpte rendu des délibérations prises lors
de la séance du conseil municipal du lundi 15 décembre 2025**

Date de convocation : 10 décembre 2025

Date d'affichage : 10 décembre 2025

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, M. HADJ-SAADI Yann, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme GANDON Nathalie, M. BERVEILLER Daniel, Mme PLISSON Annie-Claude, M MARCHAND Stéphane, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. DUMONT Pascal, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mr MASURE Frédéric, Mme DORIZON LECOCQ Véronique, M. BIZEBARD Thierry, Mme Sylvie DOSME, Mr CANVA Andrew, Mme BAZOGE Liliane

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme IVART DUCHEMIN Cécile à M GAUDART Franck, Mme CUCINIELLO Jessica à M DE ALMEIDA José

Absent(s) : M. MARTINS Pedro

Nombre de votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Daniel BERVEILLER

Approbation du PV du 29 septembre 2025 : 22 voix pour

Délibération n°25-039 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par 22 voix POUR autorise l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du BP 2026 de la commune

Délibération n°25-040 Sur proposition de Monsieur Yann HADJ-SAADI, Maire Adjoint au Cadre de vie, Action environnementale, Cours d'eau et Zones humides, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR décide d'acquérir les parcelles C 37 et C 38 à titre gratuit ;

Délibération n°25-041 Sur proposition de M José DE ALMEIDA, Maire Adjoint à l'économie locale, aux Mobilités et à l'évènementiel, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR adopte les dates de dérogation au repos dominical 2026

Délibération n°25-042 Sur proposition de Madame Véronique Lecocq, conseillère municipale déléguée à la ruralité et aux circuits courts, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR approuve le retrait de prise de participation communale au capital social de la société publique locale de légumerie départementale

Délibération n°25-043 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR autorise la signature d'une convention avec Enedis pour l'implantation d'un transformateur

Délibération n°25-044 Sur proposition de Monsieur Yann HADJ-SAADI, Maire Adjoint au Cadre de vie, Action environnementale, Cours d'eau et Zones humides, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR autorise l'adhésion au groupement de commande du SIOM pour la réalisation de prestations de traitement des déchets issus de dépôts sauvages

Délibération n°25-045 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux Solidarités, Enfance et Séniors, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR actualise les tarifs périscolaires

Délibération n°25-046 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux Solidarités, Enfance et Séniors, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR actualise les tarifs des prestations municipales rattachées au périscolaire

Délibération n°25-047 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux Solidarités, Enfance et Séniors, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR revalorise les tarifs du service jeunesse

Délibération n°25-048 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux Solidarités, Enfance et Séniors, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR autorise la signature d'une convention de délégation de compétence en matière de circuits spéciaux scolaires

Délibération n°25-049 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR revalorise les tarifs de rémunération des études surveillées

Délibération n°25-050 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix
POUR décide de recruter 5 agents recenseurs pour la campagne de recensement de la population 2026

Le conseil est clos à 21H13

La séance est levée à 21H21

Le compte rendu de la séance a été affiché le 17 décembre 2025 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 15 décembre 2025

Le Maire,
Lucie SELLEM

